

fait de son sujet, ajoutent à ce travail un poids considérable. Il serait difficile, je crois, de contester la valeur des paragraphes III et IV dans lesquels il fait voir la parenté de notre langage populaire avec la meilleure langue du XVIIe et du XVIIIe siècles. Il avait eu soin de repasser les grammaires et les dictionnaires de ce temps là, dont quelques uns ont été réédités jusqu'au commencement du siècle dernier. Il cite spécialement les Pères Mansion et Buffier, professeurs éminents de la Compagnie de Jésus qui détenait pour ainsi dire le monopole de l'enseignement secondaire à cette époque dans le Royaume. Il cite encore Restaut, avocat au Parlement de Paris, dont l'ouvrage sur la langue française a été réimprimé si souvent de 1730 à 1774. M. Tardivel a fait dans ces auteurs les plus réjouissantes découvertes, qui prouvent par des exemples nombreux et topiques jusqu'à l'évidence, l'intimité des rapports qui existaient entre le parler de nos compatriotes et celui de France à pareille époque. On prononçait donc outre-mer comme nos gens ont si longtemps prononcé, et comme certains le font encore.

Rappelons pour mémoire quelques exemples classiques. Le mot *mémoire* lui-même puisqu'il se présente sous notre plume, ne se prononçait-il pas *mémouère*, comme tous les mots terminés en *oir*? Les mots : *père*, *mère*, portent un accent grave avec la prononciation *père*, *mère*. On sait l'usage, encore fréquent chez nous, de supprimer certaines lettres comme *l* dans le prénom *il*. Nous ne disons pas toujours : *il vient*, *il parle*, *il mange*, mais que de fois il nous arrive de dire : *i vient*, *i parle*, *i mange*, et encore : *i-z-aiment*.. La lettre *r* est supprimée dans le pronom notre : *note* maison, *note* curé, que nous disons encore, dans nos temps de distraction sans doute. Bien plus ces vieux auteurs recommandent cette prononciation, qui semble pourtant si défectueuse, comme la plus conforme au génie de la langue. Voici encore une observation très curieuse. Elle est tirée de Mauvillon, auteur du " Cours Complet de la Langue française ", publié en 1754. " J'ai dit que *oi* à la fin des mots doit toujours se prononcer comme la diphtongue *oé* . . . Il faut prendre garde de ne pas imiter le petit peuple de Paris qui prononce *loi*, *roi*, *toi*, *moi* comme *loa*, *roa*, *moa*, *toa*." Pendant ce temps là, et longtemps encore depuis, notre peuple du Canada était d'accord avec la grammaire de France.